



MAÏSADOUR
NOTRE CULTURE, VOTRE BIEN-VIVRE

Alliance Forêts Bois et Maïsadour s'allient pour reboiser et entretenir durablement des parcelles forestières

Dans un contexte politique instable où le financement pour l'agriculture et le soutien à la sylviculture deviennent incertains, Maïsadour et Alliance Forêts Bois (AFB) signent un partenariat. Cette union répond à un double objectif : reboiser et entretenir les parcelles forestières non exploitées de Maïsadour, en proposant un accompagnement aux agriculteurs dans une gestion plus durable de leurs surfaces forestières. À terme près de 5000 arbres seront plantés sur la parcelle de Tartas.



Christophe Bonno, Directeur Général Maïsadour et Frédéric Laby, Directeur territorial AFB



Christophe Bonno, Directeur Général Maïsadour, Frédéric Laby, Directeur territorial AFB et Dominique Degos, vice-présidente en charge de l'agriculture au département

Un partenariat pour entretenir 6 parcelles représentant 32 hectares

La signature s'est déroulée sur la parcelle de Tartas appartenant à Maïsadour, un site de quatre hectares destiné à être reboisé avec 4500 pins maritime et complété par 300 lisières feuillues (chêne liège, arbousier, poirier, bouleau...), soit près de 5000 arbres plantés au total, pour favoriser une biodiversité complémentaire à celle que l'on trouve dans les parcelles résineuses.

Le partenariat, établi sur 4 années, contractualise une collaboration entre les deux coopératives pour reboiser 1 parcelle (Tartas) et entretenir annuellement 5 autres parcelles (Bégaar, Hagetmau, Castets, Benquet et Terrasson), soit l'équivalent de 32 hectares au total.

La suite de ce partenariat pourra déboucher sur de l'accompagnement et du conseil, pour apporter des connaissances et des expertises aux agriculteurs, pour qu'ils puissent mieux valoriser leurs terrains boisés.

Avec un objectif de 200 tonnes de CO₂ séquestrées d'ici 2045, le projet de Tartas vise l'obtention du Label Bas-Carbone

Au-delà du reboisement, ce partenariat s'inscrit dans une démarche d'obtention du Label Bas-Carbone, créé par le Ministère de la Transition Ecologique. Ce dispositif national certifie les projets qui participent à la réduction ou à la séquestration du CO₂, grâce à des actions concrètes sur le terrain. Le projet de Tartas constituera la première vitrine de cette ambition : une forêt de quatre hectares qui, dans cinq ans, deviendra pleinement active en matière de séquestration carbone. Les pratiques mises en œuvre, telle que la plantation d'essences variées, garantissent le respect des exigences environnementales du label. Ce partenariat participe aux actions mises en place dans le cadre de la trajectoire de décarbonation du Groupe Maïsadour, qui vise une neutralité carbone pour 2045.

Christophe Bonno, Directeur Général du Groupe Maïsadour : *« Ce partenariat avec Alliance Forêts Bois nous permet d'agir concrètement : entretenir et replanter nos parcelles avec des acteurs engagés et compétents, encourager nos adhérents à valoriser leurs forêts et utiliser nos sites pour notre trajectoire de décarbonation et développer de la biodiversité. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la stratégie AMBiTiON 2030 de Maïsadour, dont la première ambition est agroécologique et environnementale. »*

Frédéric Laby, Directeur territorial Landes de Gascogne d'Alliance Forêts Bois : *« Nous partageons avec Maïsadour les mêmes valeurs de coopération et de responsabilité. Ce partenariat illustre la mission d'Alliance et démontre qu'ensemble, les coopératives agricoles et forestières peuvent agir concrètement sur leur territoire. Dans ce cas, pour entretenir, reboiser et valoriser durablement les forêts de notre région, tout en sensibilisant les propriétaires à une gestion raisonnée et durable de leur patrimoine. »*

À PROPOS DE LA COOPÉRATIVE ALLIANCE FORÊTS BOIS

Depuis plus de 60 ans, Alliance accompagne les propriétaires forestiers du Grand Ouest à chaque étape de la vie de leur forêt. Forte de trois métiers complémentaires — le conseil forestier, les travaux sylvicoles et la récolte-commercialisation des bois — la coopérative renforce l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière forêt-bois. Aujourd'hui, Alliance réunit 750 femmes et hommes implantés au cœur des massifs forestiers. Ensemble, ils gèrent et valorisent près d'un million d'hectares de forêts appartenant à 40 000 propriétaires forestiers adhérents.

Dans les Landes-Pyrénées, l'action de la coopérative se traduit concrètement sur le terrain : 22 820 hectares de travaux sylvicoles y ont été réalisés, dont 2 430 hectares de reboisement, témoignant de l'implication constante des adhérents et des équipes pour le renouvellement et la gestion durable des forêts de ce territoire

À PROPOS DU GROUPE COOPÉRATIF MAÏSADOUR

Depuis 1936, Maïsadour est une coopérative engagée du Sud-Ouest, labellisée Exemple RSE, qui place les femmes, les hommes et le Vivant au centre de ses préoccupations, pour une agriculture, une alimentation et une société durables. Maïsadour développe des filières d'excellence répondant aux attentes des consommateurs pour valoriser, en France et dans 50 pays, les productions de ses agriculteurs. « *Chez Maïsadour, nous travaillons ensemble au succès de nos adhérents et construisons l'avenir de nos territoires* ». Le Groupe, structuré autour des pôles d'activités agricoles, semences et alimentaires, commercialise des produits gastronomiques sous les marques Delpeyrat et Comtesse du Barry et des volailles Label Rouge sous les marques St SEVER et Marie Hot

www.maisadour.com

Infos clés

Gouvernance : Daniel Peyraube, Président / Christophe Bonno, Directeur Général

Chiffre d'affaires exercice 2023-2024 : 1,385 milliard d'euros / 5000 agriculteurs et 4300 salariés

CONTACTS PRESSE

AGENCE CORIOLINK

Océane Vilminot - T. 07 84 90 83 16

oceane.vilminot@coriolink.com

Sarah Ezzine- T. 07 43 36 64 67

sarah.ezzine@coriolink.com

MAÏSADOUR

Nina Bernadet – T. 07 89 39 60 46

n.bernadet@maisadour.com